



Produire du bio à 100% à l'échelon de la planète est-il réaliste?

Monde, page 15



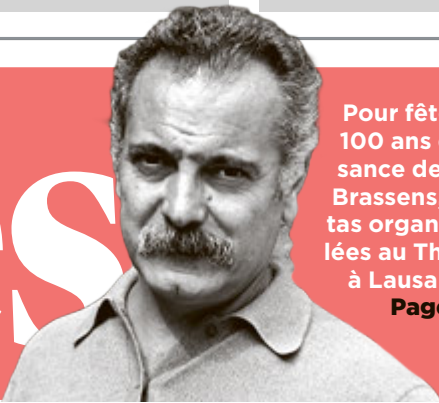
Belle éclaircie à Genève grâce à la victoire de Dominic Stricker

Sports, page 11

Suspense autour du faux tombeau de la reine Berthe

Vaud, page 5

24 heures



Pour fêter les 100 ans de la naissance de Georges Brassens, la C^{ie} Vasis-tas organise des veillées au Théâtre 2.21, à Lausanne. GETTY

Page 23

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Lausanne se découvre des sols pollués aux dioxines

La contamination Une concentration hors normes de cette substance toxique a été détectée dans la terre de dix-huit espaces publics lausannois. Le Canton restreint l'accès à neuf sites sensibles.

L'origine L'ancienne usine d'incinération des déchets du Vallon active de 1958 à 2005 est considérée comme la cause la plus probable de cette pollution. Des analyses doivent encore le confirmer.

Le danger La dioxine peut provoquer des problèmes de fertilité, voire des cancers, en cas d'ingestion sur le long terme. «Pas de menace imminente pour la santé», rassurent les autorités. **Lire en page 3**

Benjamin Knobil, le «digital nomad» du rail suisse



Confinement vagabond Le comédien et dramaturge lausannois Benjamin Knobil a trouvé une échappatoire poétique à la fermeture des théâtres. Chaque jour, il sillonne le pays en train, déménageant son bureau d'un wagon à l'autre, tout en terminant la rédaction de son premier roman. En cours de naturalisation, ce Franco-Américain connaît bientôt la Suisse comme sa poche. **Page 6** CHANTAL DERVEY

Procès

Du sursis requis contre trois anciens dirigeants du Biopôle

Le procureur a réclamé des peines de 15 et 22 mois avec sursis contre les trois ex-responsables du parc scientifique de Vennes, qui auraient empoché illégalement plus de 800'000 francs. **Page 7**

Petite enfance

Pourquoi Vevey veut quitter le réseau intercommunal

Le Réseau enfance Vevey et environs (REVE) gère les accueils préscolaire, parascolaire et familial de jour. Mais sa dynamique ne correspond plus à la politique familiale de Vevey. **Page 9**

Pandémie

À quels moments le certificat Covid sera obligatoire ou non

Non, il ne sera pas nécessaire d'exhiber à tout bout de champ le certificat dans la vie quotidienne. Mais pour voyager, aller dans des clubs ou de grandes épreuves sportives, oui. Réactions. **Page 13**

Mauvais traitements

Amnesty dénonce des abus dans les centres d'asile fédéraux

Dans un rapport, l'ONG dresse un rapport qu'elle qualifie d'alarmant et appelle les autorités à agir vigoureusement pour faire cesser les abus. **Page 14**



Terres contaminées



Analyses
Le terrain de la ferme Aebi, av. Victor-Ruffy, fait partie des sols contaminés. Le projet agricole municipal est gelé. VANESSA CARDOSO

Des concentrations excessives de dioxine ont été détectées sur une grande partie de la ville. Les autorités restreignent l'accès à neuf espaces publics. Les analyses se poursuivent.

Jérôme Cachin

Une concentration hors normes de dioxine a été détectée dans la terre de 18 sites publics lausannois depuis décembre. Les valeurs mesurées dépassent 100 nanogrammes par kilo de terre. Au-delà de ce seuil, les terres doivent être assainies, impose le droit fédéral.

Pour neuf de ces sites, parmi lesquels notamment des places de jeux pour enfants et des terrains de sport, le Canton a décidé le 11 mai des interdictions partielles d'accès (voir infographie). Seules les zones herbeuses sont clôturées et des panneaux de prévention sont posés: les adultes doivent éviter que les petits enfants n'ingèrent de la terre en jouant par terre.

Au cœur de la zone critique, il y a l'ancienne usine d'incinération des déchets du Vallon, de 1958 à 2005. Elle est la source très probable de cette pollution. Selon le directeur général cantonal de l'environnement, Cornelis Neet, «des défauts de combustion» en seraient la cause. D'ailleurs, le fait que seule de la dioxine a été détectée dans les terres analysées est un «indice» de cette hypothèse, ajoute-t-il. Une enquête historique sur l'usine du Vallon est lancée pour mieux comprendre. En outre, Tridel, l'usine de Pierre-de-Plan, le crématoire de Montoie et la station d'épuration de Vidy sont hors de cause.

Ni rillettes ni courges

Sur le long terme, la dioxine, substance toxique, peut provoquer notamment des problèmes de reproduction, voire des cancers, en cas d'ingestion (lire encadré). «Le danger pour la santé n'est pas imminent», assure la municipale Natacha Litzistorf. Un enfant devrait toutefois ingérer «quatre bonnes poignées de terre par semaine pendant toute l'année pour que cela présente un risque de santé».

Pour l'élue écologiste, «nous ne sommes pas dans un état de crise alarmante, le Canton et la Ville ont agi rapidement et de manière proactive».

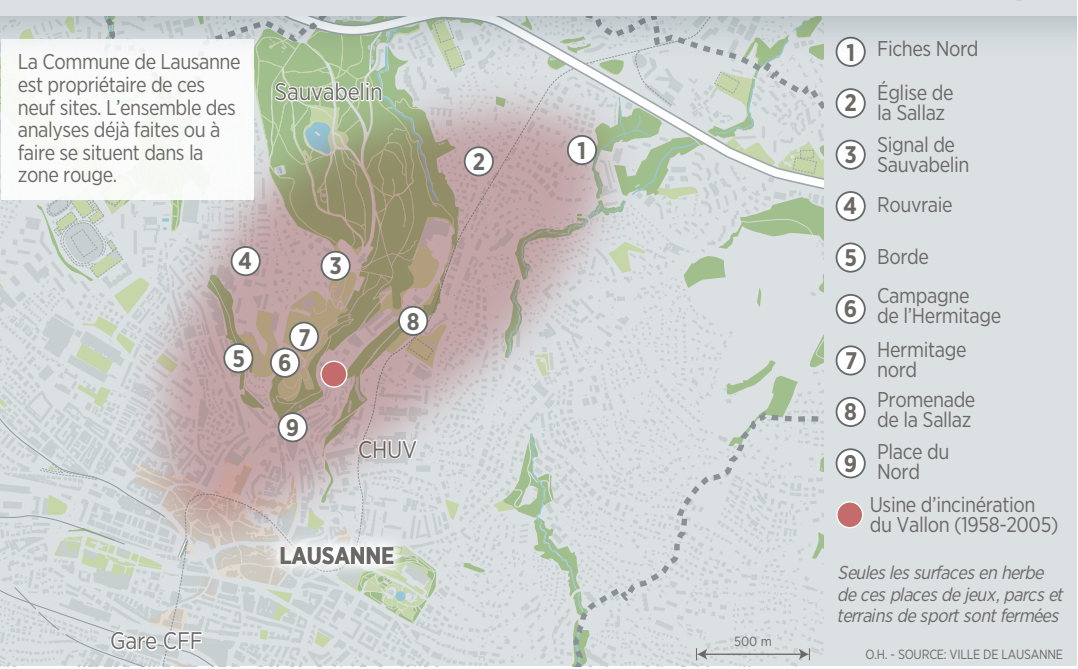
Il est déconseillé de consommer plusieurs aliments produits dans cette zone: œufs, produits laitiers et viandes. La Ville demande expressément de ne pas consommer les rillettes de cochons laineux de Sauvabelin et de les rendre dans les points de vente. Les légumes, lavés et épluchés, sont consommables. Cependant, les courges et autres cucurbitacées contiennent de la dioxine et il faut les éviter.

Ligne téléphonique

C'est un coup dur pour la politique d'agriculture en ville chère à la Municipalité. Sa promotrice, Natacha Litzistorf, gèle le projet de parc agricole urbain sur le domaine de la ferme Aebi en gestation depuis une bonne année. «Toutes les activités provisoires ainsi que l'engagement d'un salarié sont suspendues», annonce-t-elle. C'est sur ce terrain promis aux potagers et aux vergers que la première analyse a été effectuée, en décembre dernier, déclenchant toutes les autres. Il fait ainsi partie des 18 sites dépassant la valeur de 100 nanogrammes/kg, tout comme le parc des animaux de la rive du lac de Sauvabelin. Les talus du Château cantonal sont aussi dans cette liste. Mais celle-ci ne sera pas dévoilée en entier avant des analyses complémentaires. Elles ne sont pas fréquentées par des enfants, assurent les autorités.

Au total, pas moins de 49 sites appartenant à la Ville de Lausanne ont été analysés. Des dizaines d'autres fréquentés par des enfants, vont aussi être examinés: terrains aux abords des crèches et garderies, potagers des écoles, tous situés dans la zone critique.

Pollution à la dioxine: neuf sites avec restriction et une zone critique



«Nous ne sommes pas dans un état de crise alarmante, le Canton et la Ville ont agi rapidement.»

Natacha Litzistorf, municipale Verte

Évidemment, dans ce secteur, les terrains n'appartenant pas à la Commune de Lausanne sont aussi potentiellement pollués à la dioxine. De nombreux propriétaires privés sont ainsi concernés. La Ville prévoit que de nombreuses questions surgiront. Elle a ouvert une ligne téléphonique spéciale (021 315 96 96), tous les jours du 20 au 28 mai, de 9 h à 18 h.

«Il est déconseillé de consommer plusieurs aliments produits dans cette zone: œufs, produits laitiers et viandes.»

La vieille usine du Vallon était pourtant une amélioration

Cela semble difficile à imaginer aujourd'hui, mais jusqu'au début du XX^e siècle, les ordures ménagères étaient épandues dans les champs ou simplement mises en dépôt, ces fameux «ruclons», comme on les appelait à l'époque. À Lausanne, ces ordures ont aussi été utilisées pour assainir les marais de Vidy (actuel parc du Bourget) ou combler la vallée du Flon. À son inauguration en 1958, l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) du Vallon, qui avait coûté 15 millions de francs, était donc vue comme une véritable amélioration de la situation. Même si des «bruchons», ces petits résidus de déchets consommés s'échappant de sa cheminée, noircissaient le linge suspendu aux balcons alentour. Le fonctionnement perdura ainsi durant neuf ans, jusqu'en 1967, et l'installation d'électrofiltres pour atténuer ce phénomène. Et il a encore



L'usine d'incinération du Vallon en 2005, année de son arrêt (archive). MURIEL ANTILLE

fallu vingt et un ans supplémentaires pour voir arriver de plus efficaces installations de lavage des fu-

mées par humidité. Mais tout cela n'a pas suffi. Le 30 septembre 1999, «24 heures» rapporte le mécontentement et les inquiétudes des riverains suite à des récurrentes émanations d'odeurs. Et quelques mois plus tôt, un rapport interne du chef du Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne révélait que l'usine ne respectait de loin pas les limites de concentration de poussières émises fixées par l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair) depuis 1992. «Cette usine est bonne pour le musée», lâchait alors dans le journal Hans-Peter Fahrni, le chef de la Division déchets de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Elle fonctionnera pourtant encore six ans avant d'être démantelée. Un grand soin sera alors apporté à la démolition et à la dépollution du site. Mais pas de ses alentours. Sylvain Muller

«C'est un polluant compliqué»

David Vernez est un spécialiste de l'exposition à la pollution. Il est chef du Département santé, travail et environnement à Unisanté, et travaille sur le dossier de la dioxine lausannoise.



Faites-vous des études sur les personnes potentiellement exposées à la dioxine à Lausanne?

Ce n'est pas à l'ordre du jour, pour l'instant. La priorité est de prendre des mesures préventives contre des expositions de longue durée et les risques futurs. Ensuite, nous devons déterminer si une exposition significative passée a été plausible. Si c'est le cas, nous nous demanderons s'il faut faire des études de suivi.

Que conseiller à quelqu'un qui cultive son petit jardin tous les jours dans cette zone depuis une quinzaine d'années?

On ne peut pas revenir sur une exposition passée. Une analyse individuelle n'apporte pas grand-chose, car il y a la contamination alimentaire quotidienne, qui est un «bruit de fond». Pour la dioxine, le seuil admissible de dose journalière est calculé sur l'effet le plus critique sur la population la plus sensible. Donc ce seuil est relativement protecteur. Le premier effet sensible est par exemple une baisse de fertilité chez les adolescents hommes. Mais la population, en général, est exposée en permanence à beaucoup de ces polluants qui conduisent à ce même effet. Quant au cancer, il survient à des doses d'exposition de dioxine encore beaucoup plus élevées.

Quand vous avez été contacté pour ce dossier, avez-vous été surpris?

Non. La dioxine est un polluant connu. Mais ce n'est pas un polluant qui nous plaît, car il est parmi les plus compliqués. La dioxine est en fait une famille de toxines, dont chaque membre a une toxicité différente. J.C.N